17me ANNEE. — NUMERO 28. **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (PIE IX.) SAMEDI 5 FÉVRIER 1887

J. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

P. A. Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : *3 mois.* *6 mois.* *Un an.*
SUISSE . . . . . Fr. 6 » 11 » 20 »
UNION POSTALE . . . » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

ENTRETIENS
DU CARDINAL DE BONNEGHOSE
AVEC
M. de Bismark, le roi Guillaume et M. Grevy

On sait quelle place considérable le cardinal de Bonnechose a occupée dans le clergé français. Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais, à qui le cardinal a légué tous ses papiers avec charge d'en faire le dépouillement pour écrire sa vie, vient d'exécuter le testament du prélat. Il a fait paraître, ces jours-ci, à la librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, deux forts volumes, où l'existence entière de Mgr de Bonnechose est retracée avec une fidélité touchante. On trouve dans cet ouvrage des détails intéressants sur tous les événements religieux et politiques auxquels le cardinal fut mêlé.

Voici trois passages curieux relatifs à des entrevues de l'archevêque avec M. de Bismark, l'empereur Guillaume et M. Jules Grevy :

...Le samedi 11 février 1871, le commandant prussien avertit la municipalité de Rouen que l'empereur Guillaume imposait au département de la Seine Inférieure, ruiné déjà par la guerre et l'occupation, une contribution de 26 millions. La ville de Rouen devait à elle seule payer 6,500,000 francs. Une délégation du Conseil municipal, composée de MM. Nétien, R. Duval et H. Barbet, président du Conseil général, se rendit aussitôt à l'archevêché. On demandait au cardinal de s'associer à une démarche que l'on allait tenter auprès du gouvernement de la Défense Nationale, pour qu'il obtînt de l'Allemagne une diminution sur la contribution extraordinaire imposée à la ville.

La ville était écrasée et incapable de s'exécuter. Mgr de Bonnechose répondit qu'il était prêt à partir. Mais il fit comprendre à ses interlocuteurs qu'il valait mieux diviser leurs efforts, et que, pendant qu'ils gagneraient Paris, il irait lui-même à Versailles *plaider la cause de Rouen auprès du nouvel* empereur d'Allemagne.

Le prélat partit le lendemain, à 6 heures du matin, dans le train qui n'allait encore que jusqu'à Poissy... Après maints incidents, il arriva enfin à Versailles. Malgré l'heure avancée, Mgr de Bonnechose ne voulut pas prendre son repos avant d'avoir adressé une demande d'audience à M. de Bismarck. Le prince répondit sans retard. Sa réponse était en français, d'une large et solide écriture : « Je serais moi-même allé trouver Son Eminence, disait-il, si je n'avais pas craint à une heure indue de troubler une communauté. » Le cardinal était logé au séminaire.

L'aide de camp porteur de la lettre était chargé d'ajouter que M. de Bismarck aurait l'honneur de recevoir le prélat le lendemain lundi, à une heure.

La nuit parut longue à l'archevêque de Rouen. A midi, il revêtit son grand costume de cardinal, traversa en fiacre toute la ville, et arriva à l'hôtel habité par le chancelier. Cette maison est située rue de Provence, dans un des quartiers les plus tranquilles de Versailles, et isolée des habitations voisines. Elle a terrasse, grille, balcon, et on y entre par une superbe porte cochère. Sur le perron se tenaient en bel ordre laquais et domestiques. Au milieu d'eux, un homme gros et grand, que le cardinal prit d'abord pour le majordome.

Cette erreur était d'autant plus pardonnable que le personnage, à peine la voiture arrêtée, s'était précipité sur la portière pour l'ouvrir, et aider le prélat à mettre pied à terre. Mais à peine introduit dans le cabinet du chancelier, Mgr de Bonnechose reconnaît son erreur. C'était bien M. de Bismark qu'il avait devant lui. Sa haute stature, sa barbe rousse, sa figure pleine, ses yeux perçants ne lui laissent plus de doutes. — Sa voix est douce, ses manières sont simples et polies. — Est-ce à M. le comte de Bismark?... — *Lui-même, Monseigneur. Et le* chancelier s'empressa de faire asseoir le prélat.

... Après avoir obtenu du comte de Bismark une espérance, une promesse d'audience immédiate du souverain, l'Archevêque se levait pour prendre congé, quand M. de Bismark le pria de se rasseoir et mit la conversation sur un autre sujet. Il lui annonça qu'il attendait un des membres de la Défense nationale, et là-dessus, faisant la déclaration de ses sentiments, il se dit très haut l'ennemi de la Révolution. Il voudrait, disait-il, le rétablissement du principe monarchique avec Henri V : mais il reproche à ce prince le défaut d'initiative ; il se plaint de l'attitude prise par les princes d'Orléans, et semble pencher vers une restauration napoléonienne. Il croit l'empereur affaibli, mais amendé; le prince impérial est trop jeune, l'impératrice hésite. La Prusse, d'ailleurs, ne saurait se mêler de la politique intérieure de la France.

A ces jugements, les uns sévères, mais justes, les autres exclusifs, le cardinal se bornait à donner la réplique. Il attira ensuite le chancelier sur le terrain religieux... »

Le 15 février, le cardinal écrit :

Hier, à une heure, j'ai été reçu par le roi de Prusse, aujourd'hui empereur d'Allemagne. M. de Bismark était venu me voir à midi et m'avait dit que le roi l'avait mandé pour midi et demi, voulant savoir par lui quel était l'objet de ma visite. Il me conseilla, dans l'intérêt de la cause de Rouen, de faire valoir plutôt les motifs de fait que les motifs de droit. J'ai suivi son conseil, le croyant sincère. Le roi m'accueillit fort bien, et après m'avoir écouté dans mon plaidoyer pour mon diocèse et la ville de Rouen, me promit de prendre ma demande en considération. La conversation se porta ensuite sur la politique et la guerre actuelle.

« Le roi me dit qu'à son entrée en France, il avait été stupéfait, ainsi que son armée, de l'air de prospérité du pays, et qu'il n'avait pu comprendre comment les habitants n'étaient pas satisfaits. Il me raconta ensuite sa conversation avec Napoléon après Sedan. Il lui avait dit : « Vous n'avez pas voulu la guerre, elle vous a été imposée? — Oui! aurait répondu l'empereur vaincu. — Mais par qui? — Par l'opinion publique. — Et qui a fait l'opinion publique, sinon votre ministère?

Alors le roi Guillaume s'est étendu sur la folie et l'incapacité des hommes composant ce ministère. Il me parla encore du danger des révolutions et de la difficulté, pour la France, de trouver un gouvernement qui garantisse sa sécurité. Il désirerait le retour à la légitimité, mais il paraît considérer le comte de Chambord comme insuffisant. Il racontait aussi qu'il avait fait arrêter ses troupes à Varennes, qu'il avait réuni ses officiers autour de lui et leur avait adressé ces paroles : « Vous savez où nous sommes et quel attentat s'est accompli il y a quatre-vingts ans. C'est d'ici que sont partis tous les malheurs qui sont tombés sur la France. Quand une nation traite ainsi son roi, la main de Dieu s'appesantit sur elle... »

***

En 1881, le cardinal, à la veille de son départ pour Rome, où l'appelait la canonisation de saint Benoît Labre, se rendit à l'Elysée pour voir M. Grevy. C'était au lendemain de l'avènement du « Grand Ministère ». Mgr de Bonnechose se proposait de faire au président de la République des représentations plus accentuées encore qu'auparavant. L'arrivée aux affaires des pires ennemis de l'Eglise justifiait cette démarche qu'un autre n'eût peut-être pas risquée.

M. Grévy ne parut pas surpris. Comme le cardinal insistait sur les conséquences politiques et religieuses de ce changement ministériel et qu'il le regardait comme une déclaration de guerre à l'Eglise, M. Grévy voulut lui expliquer comment il s'était trouvé dans la nécessité de confier à Gambetta la direction du cabinet en lui laissant le choix de ses collaborateurs. Les journaux, disait-il, les Chambres, l'opinion publique m'imposent M. Gambetta ; dès lors, il fallait lui laisser la responsabilité du cabinet tout entier.

J'avoue que M. Paul Bert ne convient pas pour les cultes. Il pourra résulter de son intervention des désagréments et des conflits. Des députés pourront faire aussi de mauvaises propositions, mais elles n'aboutiront pas. Veuillez dire au Pape que le Concordat sera respecté et le budget des cultes maintenu. On vous attaquera : défendez vous, nous vous soutiendrons. Si les entreprises contre l'Eglise ou l'ordre social allaient trop loin, j'interviendrais, j'arrêterais ces tentatives, ou, si je ne pouvais réussir, je me retirerais. — Mais se retirer, s'écria le cardinal, ce n'est pas un remède, il faut lutter et empêcher !...

Nouvelles fédérales

Le Simplon et la *Nouvelle Gazette de Zurich.* (*Corresp.*) — Le correspondant bernois de la *Nouvelle Gazette de Zurich* témoigne une certaine mauvaise humeur à l'endroit des projets des cantons romands et de la S.-O.-S. Pour cet organe zuricois les aspirations ferrugineuses de la Suisse française ne sauraient se légitimer ; le porte-voix des gothardistes ne comprend pas les aspirations welches et s'efforce de démontrer que le canton de Berne et le J.-B.-L. n'ont pas d'intérêt à la construction du Simplon ; en d'autres termes, le conseil exécutif bernois ne saurait renouveler la proposition qu'il faisait le 26 août 1875, savoir d'accorder au Simplon une subvention d'un million.

Si cette subvention bernoise doit être considérée comme perdue, nous savons, d'autre part, que dans le monde des affaires et dans le monde officiel on suit avec un réel intérêt les récents progrès que fait la question du Simplon. Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire, on espère avec raison à Berne que cette ligne nouvelle restituera un peu à la ville fédérale l'activité commerciale qu'elle a perdue, nonobstant la ligne Berne-Langnau-Lucerne. Car personne ne saurait nier que les lignes de Bâle-Olten-Lucerne et Zurich-Zoug-Lucerne sont les réelles lignes d'accès du Gothard du côté Nord.

Au lieu de verser sa bile sur le Simplon, le grand organe commercial zuricois (il a, on le sait, un pied dans le Gothard et l'autre dans le Nord-Est) aurait raison de *balayer,* comme on dit vulgairement, *devant sa porte.* La vilaine histoire de la question moratoire ne fait pas honneur à l'esprit perspicace, ni au génie des inspirateurs de la *Nord Ost-Bahn.* A bon entendeur, salut !

Le monopole des spiritueux (*Corresp. de Berne.*) — Dimanche, ainsi que vous l'avez déjà dit, ont eu lieu dans le canton de Berne trois assemblées ayant à leur ordre du jour la discussion de la loi fédérale sur les alcools, savoir : les réunions du Konolfingen, Seeberg et Langenthal. Ayant assisté à cette dernière, je tiens à déclarer qu'il est INEXACT d'affirmer que la grande majorité des participants se soient prononcés en faveur du monopole. Le président de l'assemblée, M. le conseiller Gugelmann, *n'a pas osé* faire procéder à une votation.

M. Egli Reinmann, *hostile à la loi,* n'a pas été interrompu par le parti des promoteurs de l'assemblée. J'avais à côté de moi deux paysans; je les ai entendus murmurer ces mots, dans un dialecte bernois qu'il me serait impossible de rendre sur le papier : « Si c'est pour nous dire cela que ce Monsieur vient de Berne (ils parlaient du conférencier), il aurait pu rester chez lui », et ils sont sortis, ainsi qu'un grand nombre d'adversaires de la loi.

Les journaux radicaux se font d'étranges illusions en affirmant qu'on est sans inquiétude sur le sort de la loi.

Nouvelles des cantons

Le catholicisme à Genève. — M. l'abbé Brocquet, vicaire général de Mgr Mermillod, vient de donner dans l'église du Sacré-Cœur à Genève, deux conférences sur le catholicisme dans la ville et le canton de Genève. Voici d'après le *Courrier de Genève* la quintessence de ces discours :

Dans la première conférence, l'orateur suit la marche du culte catholique dans la ville de Genève depuis la communion donnée à Jaqueline Coste par saint François de Sales et la première messe célébrée dans la chapelle du résident de France le 30 novembre 1679, jusqu'à la deuxième chapelle ouverte par le résident de la cour de Turin et l'établissement régulier d'une paroisse par M. Vuarin, vers 1803. Dans le cours de cette conférence, M. Brocquet rappelle les faits suivants :

1° La position géographique de Genève, sa langue et son histoire s'opposaient à l'introduction du protestantisme dans son sein;

2° Les idées nouvelles furent implantées à Genève par des étrangers apostats, qui vinrent prendre la place des habitants obligés de s'enfuir et de s'expatrier pour demeurer fidèles à leur foi ;

Dépêches télégraphiques

ROME, 3 février.

L'agitation de la foule continue. Des arrestations ont été opérées. Les journaux reprochent à M. Ricotti de cacher l'étendue du désastre. La gauche demande l'évacuation de Massaouah. Les arsenaux de Naples et de la Spezzia font des préparatifs.

PARIS, 3 février.

La baisse de Paris paraît surtout avoir été occasionnée par la baisse de Berlin, où court le bruit de la préparation d'un emprunt de 300 millions.

On assure que l'interdiction de l'exportation des chevaux en Russie a causé beaucoup d'émotion à Berlin.

PARIS, 3 février.

Les journaux commentent encore l'article de la *Post.*

Le bruit court que M. Goblet fera à ce propos à la Chambre une déclaration affirmant la solidarité du cabinet.

L'*Intransigeant* prétend savoir de source certaine que M. de Rothschild a demandé à M. Goblet la démission du général Boulanger.

M. Grevy a correspondu à Bruxelles, par téléphone, avec le roi des Belges.

MARSEILLE, 3 février.

Une maison à deux étages s'est écroulée, au boulevard National. Trois morts et six blessés ont été retirés des décombres.

MADRID, 3 février.

Un « krach » considérable vient de se produire à la Bourse. Il entraînera de nombreuses faillites.

Dernières dépêches

Rome, 4 février.

Vive discussion à la Chambre au sujet du crédit de cinq millions demandé par le gouvernement pour l'expédition de Massaouah.

Plusieurs orateurs, tout en déclarant qu'ils voteront le crédit, ont désapprouvé le ministre Riccotti.

Le ministre de la guerre a déclaré qu'il a ordonné au général Gené de garder les forts d'Otumlo et de Monkullo.

La discussion continuera ce soir.

Londres, 4 février.

Le *Times* ne croit pas à la cessation des bruits de guerre et au changement de langage des journaux allemands avant la fin de la lutte électorale en Allemagne.

Londres, 4 février.

D'après une dépêche de Berlin au *Standard,* Bismark a renouvelé hier l'assurance qu'il n'attaquera la France sous aucun prétexte.

Rome, 4 février.

Le cabinet posera à la Chambre la question de confiance. On croit qu'il aura une très faible majorité.

Il se vérifie que le comte Salimbeni, envoyé auprès de Ras-Alula, est retenu en otage par le général abyssinien. On doute qu'il ait la vie sauve.

Berne, 4 février.

La baisse survenue hier à la Bourse de Paris aura un contre-coup considérable en Suisse.

La haute finance de Paris est extrêmement hostile au général Boulanger.

Bellinzone, 4 février.

Dans sa lettre au conseil d'Etat du Tessin, le Conseil fédéral dit qu'il est disposé à entrer en tractations avec le gouvernement tessinois et le Saint-Siège pour l'accord prévu par l'art. 3 de la convention de 1884.

« Nous devons ajouter toutefois, ajoute le Conseil fédéral, qu'en exécution du décret fédéral du 22 juillet 1859, nous nous proposons d'étendre les négociations à l'arrangement définitif de la situation religieuse de vos paroisses. Nous avons répondu dans ce sens au cardinal Jacobini, lequel nous a exprimé le désir qu'on pourvoie sans retard à la prolongation de l'administration provisoire. »

Berne, 4 février.

La Commission préconsultative, appelée à se prononcer sur la revision du code pénal militaire s'est réunie hier sous la présidence de M. Ruchonnet.

Sont présents : MM. Borel, Brosi, Muller, Cornaz, Hilty et Gretener. Absent : M. Schneider.

Par 4 voix contre 2, la Commission a décidé de recommander au Conseil fédéral le projet Muller, lequel serait modifié dans le sens des dispositions adoptées par les Commissions législatives.

3° En dépit de la séduction, de la ruse et de la violence employées pour étouffer les restes du catholicisme, ce dernier subsista encore longtemps après la Réforme et n'a jamais été éteint complètement à Genève.

Dans sa deuxième conférence, M. Brocquet a signalé les progrès successifs et dépeint la situation actuelle du catholicisme dans la ville de Genève. La population catholique, dit-il, n'a pas cessé d'augmenter depuis le commencement de ce siècle. Elle était de 3,000 en 1815, de 11,000 en 1841, de 29,000 en 1880, et aujourd'hui elle forme la majorité dans le canton et les deux cinquièmes de la population de la ville. Toutefois ces progrès de la population catholique ne sont pas dus aux conversions, toujours assez rares, mais à l'établissement, à Genève, d'étrangers, Français, Savoisiens, Italiens et Allemands, que le commerce et l'industrie attirent dans nos murs.

Si les catholiques ont la majorité du nombre, le protestantisme garde pour lui 1° l'avantage des situations politiques : les catholiques, la plupart étrangers, ne forment que le tiers du corps électoral ; 2° l'avantage de la fortune : la haute banque, le grand commerce et, sauf de rares exceptions, la grande industrie, sont entre les mains du protestantisme ; 3° l'avantage des carrières libérales.

Malgré ces avantages, malgré les mariages mixtes, qui multiplient les enfants de la Réforme ; malgré un prosélytisme toujours ardent ; malgré l'appui donné au schisme et à la persécution, le catholicisme à Genève vit, se fortifie, grandit et se développe, comme l'arbre issu du grain de sénevé. Ses triomphes du passé sont le gage des victoires de l'avenir.

Ces deux conférences, fruit de nombreuses observations et d'études approfondies, ont vivement intéressé l'auditoire, qui, les deux fois, a remercié l'orateur par de chaleureux applaudissements.

Navigation. — On construit actuellement dans les chantiers de Romanshorn (Thurgovie) un nouveau vapeur qui portera le nom de *Helvetia*. On assure que le nouveau bateau dépassera en élégance, en confort et en vitesse tous ses aînés : il sera éclairé à la lumière électrique et pourra commencer son service le 1er juin prochain sur le lac de Constance.

Un parti du centre. — Le *Bien public* s'est empressé d'annoncer, après la *Tribune*, qu'un parti du centre s'est formé à Genève et aurait pour organe un nouveau journal la *Gazette genevoise*.

Le porte-voix de nos radicaux-modérés ajoute que ce « parti du centre » se composerait essentiellement de catholiques-romains pour lesquels le *Courrier de Genève* est trop exclusif.

Naturellement le *Bien public* sourit déjà à cette brèche faite au camp catholique genevois ; mais qu'il se détrompe, les catholiques genevois ne sont pas près de voir naître un parti publicard dans leur sein. Voici, en effet, ce que nous apprend le *Courrier de Genève* :

« La fondation de la *Gazette genevoise* n'a aucun rapport avec les catholiques-romains ou le *Courrier*. Il suffit de jeter les yeux sur un des numéros de ce journal pour reconnaître qu'il est simplement protestant. Il donne, par exemple, pour chaque dimanche, la tabelle des prêches avec le nom du pasteur qui en est chargé dans tous les temples protestants de la ville et la campagne, comme le *Courrier* donne la tabelle des offices catholiques de Genève. Il serait assez drôle que des catholiques-romains eussent fondé un journal pour donner de pareils renseignements aux lecteurs ! Cela seul suffit à montrer quel crédit méritent les prétendues informations de la *Tribune* (reproduites par le *Bien public*). »

Encore l'ordonnance sanitaire. — Le conseil d'Etat bernois a demandé au Conseil fédéral de convoquer une conférence intercantonale en vue d'arriver à une modification de l'ordonnance relative à l'exécution de la loi sur les épizooties.

Le gouvernement bernois est très mécontent de cette ordonnance.

Tir fédéral. — Le Conseil fédéral a décidé d'accorder une subvention de 10,000 fr. au Tir fédéral de Genève. Ce subside est plus élevé de moitié que celui qui a été accordé dans d'autres occasions, et cela à titre de compensation, le comité du Tir ayant dû renoncer à la frappe d'écus qui se pratiquait jusqu'ici.

Elections jurassiennes. — Le vote de dimanche, dans le district jurassien des Franches Montagnes, a été favorable aux conservateurs.

M. Charles Gouvernon, candidat conservateur, a été élu juge par 897 voix contre 338 obtenues par M. Alcide Baume, candidat radical.

Pour la présidence du Tribunal, les candidats conservateurs, MM. Ch. Hornstein, avocat à Porrentruy, et E. Péquignot, avocat à Saignelégier, ont obtenu 891 et 805 voix. Les candidats radicaux ont fait : M. Rossel 335 voix et M. Frepp 313. Toutes les assemblées politiques ont donné la majorité aux conservateurs, sauf Epauvillers, où la liste radicale a 2 et 5 voix d'avance.

La déception a été rude pour les radicaux, dont les chefs de file avaient obtenu jusqu'à 600 voix aux élections générales de juillet 1886 : tandis que les conservateurs gardent leurs positions sans effort. Aussi les correspondants des journaux radicaux sont d'une humeur de poivre.

Morts. — M. le conseiller national Théodore Haller, très malade l'année passée, avait été faire une cure dans l'île de Fœhr (Schleswig) ; il y est mort mercredi. M. Haller était Argovien. Il appartenait à la gauche radicale.

Tremblements de terre. — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Goldau, à minuit moins 20 minutes, dans la nuit du 31 janvier au 1er février. La direction des secousses était du Sud au Nord. On l'a également sentie à Zoug, Ægeri et Baar, mais elle est indiquée comme ayant la direction ouest-est.

Le lac de Neuchatel. — Après beaucoup d'oscillations en 1886, et après avoir été en général passablement plus bas qu'en 1885, vers la fin de l'année surtout, le lac s'est retrouvé, au nouvel an, au même niveau qu'un an auparavant, c'est-à-dire à 430 mètres au-dessus de la mer. Depuis, il s'est abaissé graduellement, tout comme en janvier 1886, et il se trouve maintenant, de même qu'il y a un an, d'un demi-mètre plus bas qu'il y a quatre semaines, soit à 429m50.

Allemands. — Les Allemands habitant St-Gall et appartenant à la réserve de l'armée de leur pays ont quitté St-Gall samedi dernier pour rentrer en Allemagne, rappelés par un ordre militaire. Beaucoup croyaient qu'il s'agissait déjà de partir pour la guerre, alors qu'on les appelait seulement pour un cours de répétition de douze jours.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Milan

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Milan, 31 janvier 1887.

Un opéra de Verdi

Samedi prochain, aura lieu, au théâtre de la Scala, la première représentation de l'*Otello*, le dernier opéra de Verdi, le célèbre maëstro qui, depuis un demi-siècle, enthousiasme l'Italie, l'Europe, le monde entier par les élans de son génie immortel.

Le grand vieillard qui se prépare au verdict solennel d'un public intelligent, est âgé de soixante-quatorze ans ; il vient de prendre douze années de repos, après avoir remporté, sur les scènes d'Italie, de France et d'Egypte, les triomphes les plus éclatants et les plus mérités.

Chaque jour qui nous rapproche de cette fête nationale voit grandir l'attente du public. L'Italie semble croire que du nouveau succès du Cygne de Bussetto dépend la confirmation de son renom de patrie des beaux-arts.

Tous les fauteuils numérotés de notre grand théâtre ont été déjà engagés depuis bien des semaines ; un fauteuil ne s'est pas payé moins de 150 fr. ; une loge, de 500 à 1000 francs.

Le *Times*, le *Daily Telegraph*, le *Standard*, le *Figaro*, le *Journal des Débats* et tous les grands journaux qui tiennent à être bien renseignés, ont envoyé des correspondants ; Milan s'enorgueillit, ces jours-ci, de donner l'hospitalité aux musiciens, aux artistes, aux critiques les plus célèbres de notre époque.

Défiez-vous cependant des renseignements que l'on a pu lire, il y a deux semaines, dans quelques journaux de Paris. La bonne foi de ces journaux a été surprise par certains reporters qui, manquant de vraies nouvelles, ont cru remplir consciencieusement leurs fonctions en recueillant les niaiseries et les absurdités colportées par des désœuvrés.

Des gens qui prétendent tout savoir les premiers, vont répétant que l'*Otello* sera une grande révélation et que le maestro Verdi nous prépare une surprise immense. Pour moi, j'attends pour vous parler du succès que la première représentation ait eu lieu. C'est être prophète à bon marché que de dire que le laurier de Verdi va s'enrichir d'un nouveau rameau. Celui qui a électrisé, fasciné toute une époque, qui n'a encore entendu de toutes parts qu'un concert d'admiration et d'éloges, ne peut s'arrêter aujourd'hui sur le chemin de la gloire.

La Pataléoni, cette excellente artiste riche de verve, de talent, qui est chargée d'interpréter dans l'*Otello* le rôle de Desdemona, écrivait à un de ses amis, il y a peu de jours :

« La première représentation aura lieu les premiers jours de février, et ce doit être le plus grand événement de notre époque musicale.

« Dites à... que je serais bien heureuse s'il pouvait venir m'écouter dans cet opéra, dans lequel il y a des choses incomparables, sublimes par l'inspiration, par la fraîcheur et par l'élévation.

« Je crois, je suis même sûre, que Verdi n'a jamais rien fait de semblable.

« Tous les principaux artistes sont enchantés de leurs rôles, et chacun d'eux envie le rôle de ses collègues... Pensez ce qu'il en sera du public. Ce n'est plus de l'impatience mais de la fièvre, jusqu'au paroxisme !... »

Et maintenant je vous dis : au revoir après la première. Elle est destinée, je l'espère, à faire renaître un art que les nouveaux Tyrtées s'efforcent de germaniser.

A. C.

Mgr Pieraerts

La Belgique catholique et l'Université de Louvain viennent de faire une grande perte. Mgr Pieraerts, recteur magnifique, a succombé dimanche, à 4 heures du matin, à une maladie de poitrine dont il souffraait depuis quelque temps.

L'état prospère dans lequel il laisse l'Université, les nouveaux fleurons qu'il a ajoutés à sa couronne scientifique, l'accroissement continu du nombre de ses élèves, la composition et la réputation si méritée de son corps professoral, les progrès réalisés aussi par les écoles spéciales qui lui ont été adjointes, le perfectionnement de son outillage scientifique et de ses laboratoires, tous ces résultats suffiraient à l'éloge du prêtre éminent qui fut, pendant six années, l'âme de cette vaste organisation et ne se trouva pas inférieur à une aussi lourde tâche.

Mgr Pieraerts (Constant) est né à Anvers le 28 mars 1835, d'une famille très honorable de négociants.

Tout jeune encore, il fut placé au collège des Joséphites, à Tirlemont. Là il rencontra le vénérable chanoine Van Crombrugghe, le fondateur des Joséphites et des Dames de Marie, un des constituants belges de 1830 dont il devait un jour écrire l'histoire.

Constant Pieraerts acheva ses humanités à Malines et commença en 1852, à Louvain, des études universitaires, qu'il ne tarda pas à interrompre pour obéir à l'appel divin : c'est, en effet, dans la ville universitaire que se révéla sa vocation sacerdotale.

Il revint donc à Malines et entra, sous l'épiscopat du cardinal Sterckx, au séminaire archiépiscopal. Il s'y distingua par sa piété, son application au travail, et marqua par de brillants succès les étapes successives de ses études théologiques.

Après son ordination, le jeune prêtre, que ses goûts studieux et ses aptitudes portaient vers l'enseignement, fut envoyé au Petit-Séminaire de Basse-Wavre, où il donna d'emblée le cours de rhétorique.

Peu de temps après, nous le retrouvons professeur au collège patronné de Pitzenbourg à Malines, placé sous l'habile direction de M. le chanoine Robert.

Ce collège ayant été repris par la ville et laïcisé, l'autorité diocésaine le remplaça par le Collège de Saint-Rombaut, auquel l'abbé Pieraerts fut attaché et dont il prit la direction au départ de M. le chanoine Robert.

En 1872, M. l'abbé Pieraerts, dont la réputation comme professeur et les écrits avaient fixé l'attention de ses supérieurs, fut appelé à l'Université de Louvain, où il donna deux cours : un cours de philologie latine et un cours de religion, où il exposait devant un nombreux auditoire les vérités fondamentales de la foi. En même temps, il poursuivait ses hautes études et conquérait le titre de Docteur en théologie.

Mgr Namèche ayant pris sa retraite en 1881, c'est Mgr Pieraerts que toutes les voix universitaires désignaient d'avance pour son successeur au rectorat : Nosseigneurs les Evêques, en lui confiant ce poste élevé et difficile, ne firent que ratifier un choix qui était dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres.

Le Pape Léon XIII, voulant donner à M. l'abbé Pieraerts un témoignage éclatant de son estime, le nomma prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Mgr Pieraerts était membre de l'Académie de la religion catholique de Rome.

Le roi Léopold II, qui avait ce prêtre distingué et patriote en haute estime, l'avait nommé officier de l'Ordre de Léopold. Le vénéré défunt était, en outre, commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, de l'Ordre du Christ du Brésil, etc., etc.

C'est Mgr Pieraerts qui prononça l'oraison funèbre du cardinal Dechamps, archevêque de Malines, dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines.

L'éminent recteur aimait beaucoup les étudiants, et nul ne savait mieux que lui s'attirer leur affection et leur confiance. La plupart de ses allocutions et de ses discours académiques — espérons qu'ils seront réunis en volume — témoignent du vif intérêt qu'il portait à la jeunesse, auprès de laquelle il a été un véritable apôtre.

Tous ses écrits sont empreints de cette délicatesse, de cette bonté et de cette amabilité qui étaient les traits distinctifs de son

---

36 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

EXIL !

PAR

M. DU CAMPFRANC

Pas de prêtre ! seulement un pope qui demeurait à quelques verstes, et dont je ne voulais pas.

Et pas de médecin ! seulement un magicien qu'on disait fort habile. J'étais désespérée. Je consentis pourtant à faire appeler le guérisseur, pensant qu'à défaut de talent il aurait, sans doute, une certaine expérience.

Notre hôte alla lui-même le chercher dans sa télègue. Au bout de quelques heures, je vis apparaître un petit vieillard, à barbe majestueuse, dont la pelisse, en peau de renne, était richement brodée de soie écarlate et de perles de verre. Sur sa tête intelligente, il portait un bonnet de zibeline se terminant en pointe ; et, dans la main, il tenait une baguette de bouleau.

Il s'approcha de la malade. Il se pencha sur la pauvre poitrine haletante. Il écouta longuement soigneusement ; et le visage très grave, il imprima à sa baguette les évolutions les plus étranges, chassant ainsi, disait-il, le mauvais esprit.

Toute cette partie de la consultation me déplut souverainement, ainsi que les remèdes indiqués à Véra et à Catherine : des plantes cueillies à certaines heures du jour, des paroles mystérieuses prononcées dans le creux d'un bouleau ; enfin toute la litanie usuelle des superstitions. A cela, cependant, le vieux magicien ajouta un traitement sérieux : des tisanes brûlantes, une poudre pour couper la fièvre, qu'il me vendit un prix fou ; puis satisfait, sans doute, du nombre de roubles que je lui glissai dans la main, il nous quitta tout souriant, en nous affirmant, sur les saintes images, que la guérison était certaine.

Mais qu'elle se fit attendre ! Huit nuits consécutives, dans la demi-clarté d'une lampe, placée à l'écart, je veillai la mourante. Les plus désolantes pensées me venaient à l'esprit.

Allait-elle mourir ? Quelle douleur, perdre ma mère !... Et que deviendrai-je toute seule, dans ce pays sauvage, loin de tous ? J'avais comme le sentiment d'une solitude immense, entourée de nuit et de dangers. Mes larmes coulaient goutte à goutte. Je ne prenais aucun souci de les cacher. A quoi bon ? Ma mère, dont l'esprit était assailli par tous les terrifiants cauchemars de la fièvre, ne me reconnaissait même pas.

Enfin au bout de huit jours, j'étais toute seul près d'elle, sa main se posa sur la mienne, et sa voix si faible murmura :

— Qui pleure donc ? Est-ce toi, Nadèja ?

Essuyant aussitôt mes paupières, je m'efforçai de sourire.

Elle s'était soulevée sur son oreiller ; ses yeux agrandi exprimaient une indicible tristesse ; et, si doucement, elle me dit :

— Ton père avait raison. Je n'ai pu supporter les fatigues du long voyage. J'ai entrepris plus que mes forces ne me le permettaient. Je ne puis même arriver au bout du chemin... Mon pauvre Stani, tu me le disais bien : « Au revoir... au revoir, au ciel. »

Elle s'arrêta épuisée. Un cordial l'ayant ranimée, elle repris bientôt d'une voix si haletante, que je devais en quelque sorte deviner chaque mot.

— Quand je ne serai plus, tu iras, Nadèje ; tu iras près de ton père, tu le consoleras, tu lui porteras ma pensée, tu lui diras que j'ai voulu le revoir ; mais que les forces m'ont trahie...

Ses mains se joignirent, un nuage voila ses yeux, son pouls s'affaiblit encore ; puis, soudain, le sang remonta brusquement du cœur au cerveau, ses joues redevinrent brûlantes, le délire la reprit ; et comme aux jours précédents, elle se mit à balbutier des mots sans suite. Elle parlait de la Pologne. Elle se croyait à Boroska. Elle souriait comme à l'époque de son bonheur... parfois même elle chantait ; et ce chant, qui me déchirait le cœur, était coupé, de temps en temps, par les quintes d'une toux sifflante, amenant aux lèvres un filet pourpre.

Un mois entier elle fut entre la vie et la mort. Nos hôtes sibériens furent parfaits. Tour à tour Catherine et Véra veillaient la mourante, tandis qu'épuisée, désespérée, j'essayais, presque toujours en vain, de prendre un peu de repos. Je n'avais pas dormi une heure que je revenais à ma place de gardienne ; je voulais *être là, toujours là, afin de recueillir* le dernier soupir !

Dieu eut enfin pitié de moi. Jamais je ne m'étais sentie plus malheureuse. Jamais je n'avais compris à ce point quel trésor est un cœur de mère, et, tout bas, je disais les mains jointes et crispées :

— Oh ! non, mon Dieu ! Oh, non, vous ne me la reprendrez pas !

Chaque faible soupir de ma mère me frappait d'un grand coup, comme si une lame aiguë eût traversé mon cœur. Puis, sa respiration devint moins haletante ; la fièvre cessa de lui brûler si violemment le front et la poitrine ; son visage, d'un rouge ardent, reprit sa teinte pâle ; ses yeux vitrés retrouvèrent une lueur de connaissance et de vie, ses dents se desserrèrent, et la malade put supporter une légère alimentation.

Au bout de quelques jours elle me parlait. Elle souriait à la pensée de revoir mon père. Un mois après, lentement, marchant comme un enfant qui essaie ses premiers pas, et s'appuyant fortement sur mon bras, elle fit le tour de l'appartement.

La convalescence fut bien longue. Elle dura tout l'hiver. Puis, avec avril, nous songeâmes à reprendre le voyage interrompu. Nous étions déjà en plein printemps. Il se hâte le printemps de Sibérie, il accourt, et tous saluent avec joie ce messager des fleurs.

Hier encore les glaces craquaient sur les fleuves, se disjoignaient, s'ébranlaient, et se dirigeaient vers la mer. Aujourd'hui les eaux sont libres, et la sève circule dans les bouleaux. Demain, nous verrons poindre les feuilles et les fleurs.

(A suivre.)

caractère. Collaborateur de la *Revue de Belgique*, il y a publié notamment une biographie de Léon XIII et divers articles, toujours très remarquables, sur les questions à l'ordre du jour.

La mort d'Armand Duportal

M. Armand Duportal, député de la Haute-Garonne, vient de mourir à Toulouse. M. Duportal était né à Toulouse en 1814. Disciple de Proudhon en 1848, il rédigeait l'*Emancipation* de Toulouse lorsque le coup d'Etat survint; il fut déporté, rentra en France en 1853, fut arrêté de nouveau en 1858 après l'attentat d'Orsini, puis remis en liberté. En 1868, il ressuscita l'*Emancipation*, où il fit à l'empire une guerre acharnée et qui lui valut plusieurs condamnations.

Le 4 septembre lui ouvrit les portes de Ste-Pélagie. Il fut nommé, peu après, préfet de la Haute-Garonne, puis commissaire de la Défense nationale. Compromis, en 1871, dans l'affaire des troubles de Toulouse, il fut traduit devant la cour de Pau et acquitté après des débats orageux.

M. Duportal fut élu député de Toulouse, à un scrutin de ballottage, le 5 mars 1876, et alla siéger à l'extrême gauche. Il a, depuis lors, toujours appartenu à la Chambre des députés. Aux élections de 1885, il n'avait pourtant passé qu'au deuxième tour et à une très faible majorité.

Comme rédacteur en chef du *Mot d'ordre*, il mena la campagne contre le gouvernement du 16 mai.

Il y a quelques années, la publication de lettres écrites, au commencement de l'empire, pour demander sa grâce à Napoléon III, l'avait fort affligé et contraint de renoncer à un rôle militaire.

Une déclaration de l'empereur Guillaume

Le 2 février, l'empereur d'Allemagne a reçu le bureau de la Chambre des députés, qui venait lui apporter ses félicitations à l'occasion de la naissance du quatrième fils du prince Guillaume. L'empereur après avoir remercié le bureau, a exprimé l'espoir qu'il vivrait en paix avec la Chambre des députés. Sans faire allusion à la situation intérieure ou extérieure, il a cependant dit que l'attitude du Reichstag l'avait profondément affligé, et a rappelé que jadis, dans des circonstances analogues, le conflit entre le Parlement et la couronne ne prit fin que par une guerre étrangère.

L'Allemagne et la paix

Dans les cercles politiques de Berlin, on a toujours confiance dans le maintien de la paix, malgré l'émotion causée par l'article de la *Post*.

La *Gazette nationale* constate que l'Allemagne continue d'être le rempart solide de la paix européenne, et que, pour bien juger de la situation, il faut toujours en revenir aux paroles du prince de Bismark, qui a affirmé que l'Allemagne ne prendrait pas la responsabilité d'une attaque contre la France.

La *Saint Jame's Gazette*, de Londres, annonce que, dans l'audience donnée la semaine dernière à M. Herbette, le prince de Bismark a renouvelé à l'ambassadeur de France ses assurances au sujet des intentions pacifiques de l'Allemagne.

« J'ai lieu de croire, ajoute le correspondant, que ce langage a été effectivement tenu par le grand chancelier et qu'il a déclaré à nouveau que l'Allemagne ne prendrait pas l'initiative de la guerre. »

La défense de sortie des chevaux

Un télégramme adressé à la *Francfurte-Zeitung*, sous date du 2 février, confirme que, dans les régions officielles de la monarchie austro-hongroise, on songe à interdire la sortie des chevaux.

Puique nous revenons sur cette question, nous emprunterons à la *Revue des haras* une statistique, indiquant le nombre des chevaux qui existent dans chaque pays et qui sont aptes à un service militaire.

Russie, 21,570,000; Autriche-Hongrie, 3,500,000; Allemagne, 3,350,000; France, 2,880,000, plus 300,000 mulets et ânes; Angleterre, 2,790,000; Italie, 675,000, plus 274,000 mulets. L'Espagne compte 680,000 chevaux et 2,300,000 mulets et ânes.

Les préparatifs militaires

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, parlant de la panique actuelle, dit qu'elle est motivée par les articles de journaux. Sans doute, les armements se poursuivent, mais ils sont dictés par la vigilance. Celle-ci, il est vrai, fait naître une méfiance dont peut sortir un conflit: mais la sagesse des gouvernements consiste à se rendre compte de la situation, et il a été affirmé à maintes reprises qu'aucun gouvernement ne désire la guerre.

Les Italiens à Massaouah

Le général Ricotti, ministre de la guerre, a adressé au commandant des troupes à Massaouah, le général Gené, des instructions très précises: n'engager aucune action décisive qui pourrait, en cas d'insuccès, compromettre la sécurité des troupes de Massaouah et des autres points occupés.

Le chiffre des troupes dont dispose le général est de 3,000 hommes environ, avec 1,000 indigènes.

Rome, 2 février. — Le départ de l'*Umberto Ier, qui devait partir hier avec 800* hommes pour Massaouah, a été retardé à la suite de la réception d'une nouvelle dépêche du général Gené.

On croit que ce retard est motivé par la nécessité d'embarquer un plus grand nombre de troupes et d'approvisionnements.

Tous les navires de guerre, épars dans la mer Rouge, ont reçu l'ordre de se rallier devant Massaouah.

Rome, 2 février. — La commission extraordinaire pour le crédit de cinq millions a entendu M. Depretis, les ministres de la marine, des finances, de la guerre et des affaires étrangères, puis elle a approuvé le crédit, dont la discussion aura lieu demain.

Les ministres ont annoncé à la commission qu'un câble serait prochainement établi, reliant Massaouah au câble d'Aden-Suez.

La *Tribuna* doute que la nouvelle expédition puisse produire cette année un résultat utile; elle estime que les cinq millions demandés serviront à envoyer quelques centaines de soldats pour tenir compagnie aux morts de Massaouah.

Rome, 2 février. — L'émotion produite hier à la Chambre et dans la ville, par les dépêches de Massaouah, s'est sensiblement calmée ce matin.

Une dépêche, chiffrée du général Gené, est arrivée à onze heures au ministère de la guerre; le général Ricotti est allé la porter vers midi à M. Depretis, qui, immédiatement, a convoqué ses collègues chez lui.

Une demi-heure plus tard, les ministres se rendaient tous au Quirinal, pour délibérer en conseil, sous la présidence du roi. Celui-ci aurait dit à M. de Robilant: « C'est un malheur, mais maintenant il faut agir très énergiquement pour le réparer. »

Le roi a demandé ensuite aux ministres s'ils croyaient que la Chambre les aurait suivis sans difficulté pour se mettre en état de parer à toute éventualité. Les ministres l'ont facilement rassuré sur ce point.

Pourtant, à la Chambre, tout en se déclarant prêt à faire les sacrifices nécessaires, on est fort irrité contre le gouvernement, qu'on accuse d'avoir été trop longtemps perplexe et indécis. Quelques esprits belliqueux parlent de faire une expédition en Abyssinie, mais ils sont peu nombreux et on leur fait observer que, pour faire une expédition à l'intérieur, il sera nécessaire d'attendre que la prochaine saison des pluies soit finie, puisqu'on n'arrivera pas à temps avant que cette saison soit commencée.

Le gouvernement veut mettre à la disposition du général Gené un effectif de 10,000 hommes; pour cela, il suffira d'en envoyer 4,500 environ, avec les 800 qui sont partis hier, et avec les 3,500 réguliers et les, 1,200 irréguliers quise trouvent déjà à Massaouah, on obtiendra ce total.

Le général Gené pourra, le cas échéant, marcher avec une colonne de 8,000 hommes, en laissant 2,000 hommes entre Massaouah et les petits forts environnants.

On a donné l'ordre à la Compagnie générale de navigation, qui, par son contrat, est obligée de fournir dans certains cas des bâtiments pour le transport des troupes, d'appareiller trois de ses grands paquebots; on embarquera les troupes à Gênes, à Naples et à Brindisi.

Les socialistes dans les temples de Londres

Conformément leurs menaces, les socialistes et ouvriers sans travail de Londres ont envahi plusieurs temples protestants des faubourgs « pour y étaler leurs haillons à côté des vêtements cossus de l'infâme capitaliste. » Cinq cents d'entre eux ont pénétré dans le temple de Paddington et ont fait entendre des coups de sifflet à la lecture du septième commandement: « Tu ne voleras pas », ce qui prouve qu'ils partagent, à l'égard de la propriété, les notions de l'anarchiste français Duval, récemment condamné à mort. Ils ne se sont pas contentés de cette manifestation. A tout instant ils ont interrompu le sermon du vicaire soit par des coups de sifflet, soit par des rires, soit par des protestations violentes, et le service religieux terminé, ils sont partis en chantant à tue-tête la *Marseillaise*.

Mêmes scènes au temple paroissial de Bermondsey. Ici ce sont les prières en faveur de la reine et du prince de Galles qui ont été sifflées; mais, de nombreux agents de police occupaient les abords du temple, et des poursuites seront intentées, dit-on, aux braillards.

Le temple de St-Jean, dans la Lewisham High Rod a également été le théâtre de scènes dignes de la salle Gaffard. Les socialistes y ont fumé avec affectation la pipe pendant le prêche, et ont fréquemment interrompu la cérémonie par leur tapage.

Ces « sans-culottes » n'ont pu toutefois envahir l'église de St-Giles, à Peckham. La police les en a empêchés. Ils s'en sont vengés en huant la police qui a eu beaucoup de peine à les disperser. Ils agitaient des bannières dont l'une portait cette inscription: « Les capitalistes donnent leur or pour secourir l'Autrichien, Emin pacha, mais ils ne secourent pas l'ouvrier anglais! »

La question irlandaise

On croit à Londres que les négociations engagées entre M. Gladstone et les radicaux dissidents de la nuance Chamberlain, en vue d'une entente sur la question d'Irlande, vont être abandonnées. Nombre d'amis de M. Gladstone lui auraient fait observer qu'il serait inopportun de faire la moindre concession sur la question du *home rule*, au moment où la victoire de M. Ralph Neville sur M. Goschen à Liverpool, atteste l'existence d'un grand revirement dans le pays en faveur de l'indépendance législative de l'Irlande.

Dans un discours qu'il vient de prononcer à Birmingham, M. Chamberlain a tenu un langage indiquant qu'il n'est pas prêt davantage à faire des concessions considérables aux idées de M. Gladstone sur la question irlandaise. Tout en parlant de ce dernier dans les termes les plus courtois, il a dit que si M. Gladstone ne faisait pas, de son côté, de grandes concessions, c'est sur sa tête que retomberait la responsabilité d'une prolongation de la scission qui a éclaté dans les rangs du parti libéral.

L'Egypte et les Anglais

Vienne, 2 février. — Un rapport qui va faire beaucoup de bruit, c'est celui de la Chambre de commerce austro-hongroise à Alexandrie. Ce rapport est écrasant pour la politique anglaise. L'occupation a porté un tort énorme aux colonies étrangères, dont les intérêts sont constamment sacrifiés au profit des Anglais.

Depuis que les Anglais sont maîtres du pays, non seulement il n'y a eu aucune réforme, aucune amélioration, mais les charges ont partout augmenté. L'agriculture est écrasée d'impôts, la sécurité publique n'existe nulle part, les tribunaux sont chers, inaccessibles et l'étranger n'a aucun appui en eux.

Il n'y a qu'une industrie prospère, c'est celle des fournitures anglaises, tout ce qui n'est pas anglais est systématiquement écarté.

Les affaires bulgares

Le gouvernement bulgare ayant demandé aux puissances de garantir l'indépendance de la Bulgarie avant que les négociations des délégués avec la Porte commencent à Constantinople, les puissances ont répondu que l'indépendance de la Bulgarie ne pouvait être nullement en question, puisqu'elle était garantie par le traité de Berlin, et que ce traité était reconnu par toutes les puissances comme base de toute négociation.

Les autorités de Philippopoli ont saisi des proclamations émanant de M. Benderef et d'autres officiers, et par lesquelles la population est invitée à prendre les armes pour chasser les régents. Le concours de la Russie, ajoutent ces *proclamations, ne fera pas* faute aux insurgés.

La *Bulgarie indépendante* publie tous les jours des articles contre M. Zankof, et prédit que la guerre civile et l'anarchie ne manqueront pas d'être les conséquences de l'adoption de son programme. Aussi conseille-t-elle au gouvernement de ne consentir à aucun compromis et de convoquer, dès que la délégation sera de retour de Constantinople, l'Assemblée nationale qui rappellera le prince de Battenberg, ou élira un autre prince sans prendre l'avis des puissances. L'imminence d'une guerre européenne impose, selon ce journal, au gouvernement le devoir de réunir toutes ses forces pour résister à une invasion russe.

On mande de Vienne, au *Times*, que les délégués bulgares à Constantinople ont reçu comme instruction de leur gouvernement d'accepter tout compromis pouvant assurer l'indépendance du pays. Ils devront ne pas perdre de vue que l'élection du prince est le but qui doit être atteint en premier lieu.

En ce qui concerne le prince de Leuchtenberg, le correspondant du *Times* émet l'opinion que cette candidature ne sera pas proposée directement par la Russie, le prince étant membre de la famille impériale. Le gouvernement russe demandera du reste que toutes les puissances se mettent d'accord sur le mode d'élection avant de décider le choix d'un candidat.

Renseignements et Nouvelles

Allemagne. — Le vélocipède (bicycle et tricycle) va être introduit dans l'armée allemande. Le ministre de la guerre a ordonné que dans les forteresses entourées de forts assez éloignés, telles que Spandau, Thorn, Posen, Kœnigsberg, Kustrin, Cologne, Strasbourg, Metz, etc., le service des ordonnances et des dépêches, en tant qu'il n'est pas fait par le télégraphe, *sera fait par des vélocipédistes.*

Alsace-Lorraine. — Un audacieux filou a dérobé au musée municipal de Metz soixante-dix monnaies d'or et vingt-huit monnaies d'argent. La plupart des pièces d'or sont d'une grande valeur historique, quelques-unes même sont uniques en leur genre. L'une d'entre elles porte l'effigie d'Henri l'Oiseleur et a été frappée à Verdun en 919.

Monténégro. — Le ministre de Turquie a fait de nouvelles observations au sujet des armements du Monténégro.

Le prince Nicolas a renouvelé ses assurances pacifiques, en disant que les armements dont il s'agit se bornent à la substitution de nouveaux fusils aux anciens.

Italie. — On écrit de Plaisance que 25 jeunes gens qui patinaient sur un étang dans un village de la banlieue, ont vu la glace se rompre sous leurs pieds. Un seul a été sauvé. Parmi les morts, il y avait quatre frères.

Etats-Unis. — Une explosion de dynamite s'est produite près de Long Branch, à bord du vapeur *Guayandotte*, allant à Richemond. Le vapeur a été très endommagé et est revenu à New-York pour être réparé. Deux personnes à bord ont été blessées. On croit que cette explosion est l'œuvre des grévistes; un d'eux aurait placé de la dynamite sur le vapeur avant son départ.

Canton de Fribourg

La Société de Ste-Cécile nous annonce pour dimanche soir une charmante soirée musicale et dramatique. Les concerts qu'elle a donnés déjà à maintes reprises l'ont fait connaître avantageusement de tous les amateurs de bonne musique, qui, chaque fois, répondent avec plus d'empressement à ses invitations. Si déjà le passé répond de l'avenir, le programme que nous avons sous les yeux semble dire que, cette fois, notre excellente société se surpassera.

Tous ceux qui désirent passer quelques instants d'agréable récréation, tous les nombreux amis et protecteurs du *Cæcilien-Verein*, se presseront donc, dimanche soir, nous n'en doutons pas, dans la salle de la Grenette.

Voici du reste le riche programme qui vient de sortir de presse:

PROGRAMME
de la soirée musicale
DONNÉE PAR LE
CÆCILIEN-VEREIN DE FRIBOURG
sous la direction de M. Sidler, directeur de la Société,
Dimanche, le 6 février 1887, à 8 h. du soir.
dans la salle de la Grenette

PREMIÈRE PARTIE

1. *Sangeslust*, Potpourri, pr chœur d'hommes . . . . R. HUCKEWITZ.
2. *Air de Zoroastre* de la flute enchantée, solo pour basse M. MOZART.
3. *Heiterkeit*, quatuor . . J. MUHLING.
4. *O, du himmelblauer See*, duo de l'opérette: *Verwunschene Schloss* . . . C. MILLŒCKER.
5. *Altfrauenwalzer*, chœur d'hommes . . . . . A. SCHÆFER.
6. **Auguste le niais**, farce en un acte . . . .

PERSONNAGES:
Küster, marchand. | Schimmel, voyageur.
Auguste, son fils. | Silberschlag, fabricant.

DEUXIÈME PARTIE

7. *Le roi de Thule*, chœur d'hommes . . . . . W. WEIT.
8. *Paysan et photographe*, duo comique avec accompagnement de piano . . R. HEINZE.
9. *La prière de la Fauvette*, solo pour baryton . . . C. POURNY.
10. *Loyauté chevaleresque*, duo dramatique pour ténor et basse . . . . . J. CONCONE.

Gentils locataires!
Scène comique en 1 acte . C. BRAUN.
PERSONNAGES:
Lamprecht, cordonnier. | Schnabel, acteur.

Prix d'entrée:
Places numérotées, *2 fr.* — Premières places, *1 fr.* — Deuxièmes places, *50 cent.* — *Ouverture à 7 ½ h.*

BUFFET AU PETIT SALON

Concert. — Dimanche prochain, à 4 heures ½ du soir, le Chœur mixte allemand de Fribourg donnera un concert vocal et instrumental dans le temple réformé au profit des enfants pauvres des écoles pro-

testantes. Plusieurs artistes de notre ville, entre autres Mme G. et MM. Vogt, Sidler et Galley, prêteront leur concours. Le temple sera très bien chauffé.

FAITS DIVERS

TUÉS PAR L'ÉLECTRICITÉ. — Un terrible accident, qui a causé mort d'hommes, vient d'arriver dans un tissage mécanique, à Condé-sur-Noireau, près du Havre.

L'usine est éclairée à la lumière électrique. Un fil conducteur pourvu d'une enveloppe isolante traverse l'appartement où se fait le parage des chaînes à tisser et va porter l'électricité aux appareils. Au-dessus de ce fil, des rails sont assujettis à une poutre du plafond au moyen de tiges de fer. Ces rails servent à la manœuvre d'un palan pour faire aller et venir les chaînes.

Lundi soir, au moment où les ateliers venaient d'être éclairés, deux ouvriers voulant mettre en mouvement le palan y portèrent les mains. Mais à peine y avaient-ils touché qu'ils firent un bond formidable et retombèrent foudroyés. On s'empressa auprès d'eux, mais on ne releva que deux cadavres.

On suppose que l'électricité, mal contenue par son enveloppe isolante, avait gagné les rails et les chaînes et que ces pauvres ouvriers ont réellement succombé sous une décharge électrique.

—

BIBLIOTHÉCAIRES DISTRAITS. — Deux employés supérieurs de la Bibliothèque royale de Berlin, qui sont morts du reste, pouvaient passer pour de parfaits distraits. Un in-folio de grande valeur avait disparu subitement de la bibliothèque. Pendant 25 ans, on fit des *perquisitions* une fois par année pour tâcher de le retrouver. Inupossible. Le Dr S... était le plus ardent à la recherche de ce fameux in-folio. Après sa mort, on s'aperçut qu'il s'en était servi pour élever un peu son siège. Il avait donc été, pendant 25 ans, assis sur le livre qu'il cherchait. Son collègue, le Dr P..., avait écrit de nombreuses dissertations qui étaient restées manuscrites et qu'il voulait faire publier. Etant tombé malade et sentant sa fin approcher, il pria ses exécuteurs testamentaires de faire imprimer ses savants mémoires. Après sa mort, on prit ses manuscrits et l'on s'aperçut qu'il s'était servi, pour les écrires d'un système de sténographies inventé pour son usage particulier et dont personne n'avait la clef.

—

Les progrès de la science et de la civilisation.

Il y a trente ans, en 1856, un canon du plus gros calibre coûtait 2,800 fr. ; son chargement ne revenait qu'à 14 fr.

Actuellement, les plus grosses pièces d'artillerie, les canons de cent dix tonnes, se paient 487,500 fr., et chaque coup qu'on tire occasionne une dépense de 4,675 fr.

Nous payons donc aujourd'hui, pour tirer un coup de canon, le double environ de ce que coûtait, autrefois, un canon entier.

Et dire que ce n'est là qu'un commencement! Avec la mélinite des Français, à laquelle les Allemands prétendent opposer leur « roburite », nous en verrons encore bien d'autres.

C'est beau, la civilisation !

M. SOUSSENS, *Rédacteur.*

Toutes les personnes frileuses sujettes au froid des pieds et des mains, délicates, anémiques, faibles ou manquant d'appétit sont rendues attentives sur les brillantes cures faites depuis 14 ans avec le véritable **Cognac Golliez ferrugineux.** Evitez les contrefaçons. En vente dans la plupart des pharmacies. (O. 807/643/165.)

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

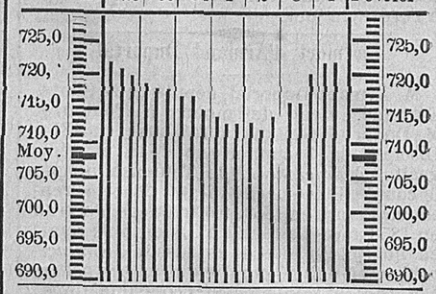

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Janvier.	29	30	31	1	2	3	4	Février
7 h. matin	-11	-9	-10	-11	-5	0	-4	7 h. matin
1 h. soir	-10	-4	-5	-5	2	5	1	1 h. soir
7 h. soir	-6	-6	-6	-4	2	2		7 h. soir
Minimum	-11	-9	10	-11	-5	0		*Minimum*
Maximum	-6	-4	-5	-4	2	5		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & Cie

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

ADMINISTRATION DES VIGNES et domaines

Lundi 14 février, à 9 1/2 heures, dans la cave des Faverges, rière Saint-Saphorin, au district de Lavaux, on exposera en vente par voie de mises publiques : 2,350 litres vin rouge, vase N° 12 ; 60,000 litres vin blanc : 4,800 vase N° 5 ; — 8,700 N° 7 ; — 8,600 N° 8 ; — 5,700 N° 9 ; — 8,600 N° 10 ; — 3,650 N° 13 ; — 4,000 N° 15 ; — 3,100 N° 16 ; — 3,200 N° 17 ; — 2,700 N° 18 ; — 2,130 N° 19 ; — 2,000 N° 20 ; — 2,200 N° 21 ; — 1,100 N° 22. La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures.

Le même jour à 1 1/2 heure, dans les caves d'Ogoz, près des Faverges, 50,300 litres vin blanc dont 10,100 au vase N° 1 ; — 7,900 au N° 2 ; — 6,750 au N° 3 ; — 6,800 au N° 4 ; — 3,100 N° 5 ; — 3,300 N° 6 ; — 2,100 N° 8 ; — 2,250 N° 9 ; — 3,600 N° 10 ; — 4,400 N° 11. — 1,450 litres vin rouge. (O. 167/147)

L'administration des vignes et domaines de l'Etat de Fribourg :

Edmond GOTTRAU.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Sur la vie, fondée en 1843

CONCESSIONNÉE PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

Fonds de garantie au 1er janvier 1886 : **346 millions** réalisés.
Excédent de l'actif sur le passif (évaluation officielle de l'Etat de New-York): 68 millions.
Assurances de capitaux souscrites en 1885 : 355 millions.
Total des risques en cours au 1er janvier 1885 : 1345 millions.

Mutualité à primes et à engagements fixes

Les fonds de garantie et tous les bénéfices appartiennent aux assurés.

Bénéfices répartis dans les 5 dernières années	Fr. 52,143,822
Bénéfices répartis depuis la fondation	Fr. 143,558,149
Dépôts permanents en Europe	5 millions.
Immeubles à Paris, Berlin, Vienne	8 millions.

Tarifs plus favorables, en général, que ceux des autres Compagnies. Combinaisons spéciales très avantageuses ; liberté absolue de voyager après deux ans ; prix de rachat exceptionnellement élevés. Polices d'accumulation susceptibles de réduction après trois ans.

Direction pour la Suisse :

VEVEY, 21, Grande Place, VEVEY.

Agences générales dans les principales villes de la Suisse. (O 68)

Maux de dents

GUERISON PROMTE ET RADICALE

par l'extrait indien concentré

Flacons à 70 cent. et 1 fr. seul véritable; **Fribourg**, pharmacie Boéchat et Bourgknecht, **Châtel-Saint-Denis**, pharmacie Wetzstein ; **Estavayer**, pharmacie Porcelet. (O 146/651)

BONNE D'ENFANTS

On demande une personne douce et connaissant tous les soins à donner aux enfants. Bonnes recommandations exigées. S'adresser au bureau de MM. **Orell, Füssli & Cie, Fribourg.** (O. 172)

RECUEIL D'ANECDOTES

ET

FAITS DIVERS COMIQUES

dédié aux amis de la gaîté.

Cette petite brochure in-12 de 134 pages, ornée d'une gravure, contient :

Historiettes amusantes, Contes originaux, Anecdotes amusantes, Scènes comiques, Mots pour rire, Gasconnades, Calembours, Naïvetés, etc., etc.

Prix: 1 franc.

En vente à l'Imprimerie catholique suisse.

MALADIES DE LA PEAU

Eruptions au visage ; boutons ; tannes ; Nez fleuri (nez rouge) ; taches de rousseur ou lentilles ; chute de cheveux ; pellicules ; bourgeons ; granulations ; gale ; teigne ; affections herpétiques (dartres). Prurit ou démangeaison ; goîtres ; verrues ; abcès ; fluxion acrimonieuse ; engelûres ; tumeurs ; plaies ; varices, etc., etc. Traitement par correspondance ; remèdes innocents.

Aucun dérangement professionnel.

Bremicker, médecin prat. à Glaris (Suisse).

Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. (O.337/83/289)

La perfection sacerdotale, ou application de l'Eucharistie à la vie du prêtre, d'après les saints Docteurs, par l'abbé *Gérardin*, missionnaire apostolique. In-12. *Franco.* Prix . . . . . **2 fr. 50**

Avec approbation du Saint-Siège, de Mgr Mermillod et de Mgr l'évêque de Verdun.

Echo de trente années de prédication, par l'Ermite de Jérusalem. Ouvrage honoré de l'approbation du Patriarche de Jérusalem. Prix : **fr. 3 50**

Vient de paraître:

SUPPLÉMENT AUX VIES DES SAINTS

et spécialement aux Petits Bollandistes

PAR

DOM PIOLIN

Trois grands volumes in-8°, PRIX : 25 francs.

LE

CHRÉTIEN DÉVOUÉ AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

OU

Exercices de piété pour passer saintement

la veille, le jour de la fête et le premier vendredi de chaque mois,

par M. l'abbé d'HÉROUVILLE.

Nouvelle édition contenant les litanies et l'Office du Sacré-Cœur. — Paris, librairie catholique internationale de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, et à l'Imprimerie catholique, 13, Grand'rue, Fribourg, Suisse. — In-18 de 350 pages. — Prix **1 fr. 25.**

CALENDRIER

DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

A EFFEUILLER

Pour chaque jour de l'année 1887

Prix : **1 fr. 75.**

En vente à l'Imprimerie catholique, Fribourg

En vente à l'Imprimerie catholique, Fribourg, Suisse.

SAINT PAUL, SA VIE, SES MISSIONS, SA DOCTRINE
Par Marcellin Arnaud, avocat
Prix : 5 francs 75.

ST BRUNO ET L'ORDRE DES CHARTREUX
PAR L'ABBÉ LEFEBVRE
Prix . . . 16 francs.

SAINT THOMAS D'AQUIN
PAR MONSEIGNEUR SALZANO
Prix : 90 cent.

SAINT BENOIT-JOSEPH LABRE
PAR UN PRÊTRE MARISTE
Prix : 2 fr. 50.

SAINT FRANÇOIS RÉGIS
PAR Mme LA BARONNE DE C'''
Prix : 2 fr.

LES SAINTS DE LA SUISSE FRANÇAISE
PAR L'ABBÉ GENOUD, PROFESS.
Prix : 4 fr. 80.

SAINT LAURENT DE BRINDES
PAR LE PÈRE
ANGELICO DE CIVITTA-VECCHIA
Prix : 50 cent.

VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL
PAR J. M. A.
Prix : 2 francs.

SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS
et les épines de son Cœur
PAR L'ABBÉ OLIVIER
Prix . . . . 2 francs 50.

HISTOIRE DE LA B. MARG.-MARIE
PAR L'ABBÉ BOUGAUD
Prix . . . . . 7 francs.

VIE DE SAINTE MARGUERITE DE CORTONE
Prix : 1 fr. 50

SAINTE FRANÇOISE ROMAINE
PAR LE RÉVÉREND PÈRE RABORY
Prix : 4 fr.

La servante de Dieu
MARIE-AGNÈS-CLAIRE STEINER
PAR MGR CONSTANS
Prix . . . . . 2 fr. 50.

SAINTE SCHOLASTIQUE
PAR L'ABBÉ LOISON
Prix : 1 fr. 25.

Vie de la Vénérée
ANNE-ÉLISABETH GOTTRAU
Abbesse de la Maigrauge
PAR M. L'ABBÉ RUEDIN
Prix . . . 2 francs 50.

VIE DE MGR COSANDEY
PAR M. GENOUD, PROFESSEUR
Prix : 3 francs.

VIE ET APOSTOLAT DU B. P. CANISIUS
PAR LE
R. P. PIERRE-CANISIUS BOVET
Prix : 2 francs.

VIE DU B. NICOLAS DE FLUE
PAR LE
R. P. PIERRE-CANISIUS BOVET
Prix : 75 cent.

LE P. DENIS PETAU, JÉSUITE
PAR J.-C. VITAL CHATELLAIN
Prix : 7 fr. 50.

LE R. P. PIERRE LABONDE
PAR LE PÈRE CHARRUAU
Prix : 2 francs.

VIE ILLUSTRÉE DE SAINT JOSEPH
PAR LE RÉVÉREND P. CHAMPEAU
Prix : 15 fr.

VIE DU CURÉ D'ARS
PAR
Mgr EM. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ
Prix : 4 fr. 50.

VIE DU PÈRE PAUL CAFARO
PAR LE R. PÈRE DUMORTIER
Prix : 2 fr.